

DEVENIR ARCHITECTE D'INTÉRIEUR : UN PROJET QUI SE CONSTRUIT

Cette étude porte sur la réussite des différentes années de la formation continue depuis 2014/ 2015 jusqu'à 2018/2019.

Rappel du contexte

L'Esam design a conçu une formation continue à temps partiel en 4 ans menant à un **diplôme RNCP de niveau 7 d'architecte d'intérieur-designer** JO du 17 avril 2018 .

Les deux premières années les étudiants bénéficient d'une formation de 10 h à par semaine de septembre à avril (240 heures annuelles) . Cette formation se déroule le mardi soir et le samedi toute la journée. Un travail personnel par semaine minimum de 10 h est requis.

Les deux années suivantes les stagiaires sont sur un rythme de 15 h par semaine le vendredi et le samedi toute la journée , de septembre à Juin soit 470 h par an en moyenne. Autant si ce n'est plus de travail personnel.

La philosophie de la formation est de se former aux bases de l'architecture intérieure pendant 2 ans tout en gardant une activité en parallèle. Le passage en troisième année et quatrième année demande de s'investir réellement dans un projet de reconversion. C'est un choix de temps, un choix financier et un choix familial.

Nous pouvons voir ce phénomène dans l'étude du tableau ci-dessous.

Nous avons classé les causes de non-validation de l'année en 3 catégories :

Echec : la personne n'a pas validé les épreuves de l'année .

Rejet de la formation : le stagiaire n'adhère pas au fonctionnement de la formation, ou se rend compte d'un mauvais choix (préfère la décoration ou le design d'objet).

Abandon : la stagiaire abandonne pour une cause externe à sa volonté, (surcroit de travail professionnel, changement de situation ou déménagement, problèmes familiaux enfants ou accompagnement de personnes en fin de vie, problème de santé.)

Si l'on retire les abandons externes le **taux de validation se rapproche de 85% à 90%**.

Le problème crucial du passage de FDCAI2 à FCDAI3

Le passage de FDCAI2 à FCDAI3 est crucial car il entérine le projet de reconversion et demande un investissement financier double de la 2ème année, accompagné de l'achat d'un ordinateur d'une valeur de 2000 euros et d'un aménagement de l'emploi du temps libérant le vendredi pour les cours.

A ce stade de la formation un recours au financement FONGECIF devient fondamental pour conforter financièrement le projet et garantir un équilibre personnel et familial.

Taux de validation de l'année

PROMOTIONS	2018/ 2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
FCDAI4 Réussite au diplôme	80% 1 échec sur 5	100% 1 arrêt volontaire pour raison familiale	100%	100%	100%
FCDAI3 Validation de l'année	92% 8% échec	100% -	88% 12% ou un arrêt rejet	88% 12% ou un arrêt pour chgt de travail	71% 29% Echecs
FCDAI3 Passage dans l'année supérieure	77% passent en FCDAI4 Santé et financier	63% passent en FCDAI4 Choix familiaux et santé	88% passent en FCDAI4	78% passent en FCDAI4 1 arrêt financier	71% continuent en FCDAI4
FCDAI2 Validation de l'année	75% 15% abandon santé 10% échec	81% 12% abandon prob familiaux 7% échec	88% 6% abandon démgt 6% rejet de la formation	93% 7% échec	86% 14% abandon prob familiaux
FCDAI2 Passage dans l'année supérieure	50% continuent en FCDAI3	50% continuent en FCDAI3	30% continuent en FCDAI3	44% continuent en FCDAI3	46% continuent en FCDAI3
FCDAI1 Validation de l'année	86% 14% abandon	89% 5% abandon 6% échec	83% 9% abandon 8% échec	79% 5% abandon 16% échec	78% 9% abandon 9% échec
FCDAI Passage dans l'année supérieure	74% continuent en FCDAI2	84% continuent en FCDAI2 5% pause	83% continuent en FCDAI2	70% continuent en FCDAI2	73% continuent en FCDAI2

Insertion professionnelle

Après un parcours exigeant de 4 ans de formation les candidats ont la volonté de travailler. Ils peuvent opter pour trois statuts : salariés, free-lance ou créateur d'entreprise. Ils ont acquis une grande force de travail et des compétences reconnues.

Leur insertion professionnelle **avoisine les 75% dans les 6 mois contre 85% pour les formations initiales**. Ils rencontrent un peu plus de frein, l'envie de consacrer du temps à sa famille, régler des problèmes de santé, épargner avant de se lancer dans une nouvelle activité.

Statut	Effectif	Sans réponse	Salarié	Free-lance	Création entreprise
Promo 2019 50%	4		2		2
Promo 2018 83%	6	1 prob santé	4	1	
Promo 2017 66%	6	2 dont 1 prob de santé	2	1	1
Promo 2016 100%	5		1		4
Promo 2015 100%	6		2	4	